Envoyé en préfecture le 20/12/2025
Reçu en préfecture le 20/12/2025
Publié le
ID : 035-213501786-20251215-DEL_54DU151225-DE

COMMUNE DE MÉZIÈRES SUR COUESNON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2025

Année 2025 – N°54-2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quinze décembre à vingt heures, les membres du conseil municipal se sont réunis à la mairie sous la Présidence de Monsieur BARBETTE Olivier, Maire, après convocation en date du 8 décembre 2025, adressée individuellement par voie dématérialisée à chacun des membres.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 16
Nombre de conseillers municipaux présents : 14

Etaient présents : BARBETTE Olivier (Maire), MARCHAND Sébastien, CHYRA Sarah, HALLOUX Christophe, DUPETITPRÉ Patricia, BADIER David (adjoints), JOULAUD Hélène, FÉON Joël, COSNIER Jean-Yves, GODARD Pierre, ROMMEIS Marie-Cécile, COURTOIS Karine, BEAUVISAGE Florent, BODIN Aurélie, BAGUET Sébastien

Étaient absents excusés :
BAGUET Sébastien a donné procuration à MARCHAND Sébastien
VANNIER Yvonne

Mr BEAUVISAGE Florent a été désigné comme secrétaire de séance.

CRÉATION D'UN TERRAIN DE FOOT 5 **Nomenclature : 1.1**

Monsieur le Maire rappelle la délibération du conseil municipal n°24-2025 du 24 avril 2025 approuvant un projet d'aménagement d'un terrain de Foot 5 contre 5 sur la commune de Mézières sur Couesnon, à côté du complexe sportif actuel situé à « Bellevue », d'un montant de :

Nom des entreprises		Montant HT
SPORT NATURE	Terrain Foot 5	82 411.70 €
BARTHELEMY Groupe PIGEON	Travaux de terrassement et réalisation de la plateforme	50 294 €
LEFORT	Pose d'un coffret électrique et l'alimentation de l'éclairage du terrain	6 765 €
	Total Montant HT	139 470.70 €

Monsieur le Maire précise que les offres BARTHELEMY et LEFORT ne respectent pas toutes les exigences prévues au cahier des charges technique et qu'il a été nécessaire de consulter d'autres entreprises.

Envoyé en préfecture le 20/12/2025
Reçu en préfecture le 20/12/2025
Publié le
ID : 035-213501786-20251215-DEL_54DU151225-DE

Plusieurs offres ont été reçues :

Travaux de terrassement et réalisation de la plateforme :

Nom des entreprises	Montant HT
SRAM TP	100 494.36 €
EUROVIA	111 208.80 €
BARTHELEMY	103 366.80 €

Travaux d'électricité et d'alimentation du futur terrain Foot 5 :

Nom des entreprises	Montant HT
VEZIE	15 006.00 €
BAUDUCEL TP services	19 182.00 €
ELITEL	16 674.00 €

Afin de pallier le reste à charge à la commune, Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention Fonds de concours auprès de Liffré-Cormier Communauté d'un montant de 25 000 €.

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à se prononcer sur le choix des entreprises.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, DÉCIDE :

- **de valider** le devis SRAM TP d'un montant de 100 494.36 € HT pour les travaux de terrassement et réalisation de la plateforme du terrain de Foot 5 ;
- **de valider** le devis VEZIE d'un montant de 15 006 € HT pour les travaux d'alimentation du terrain de Foot 5 ;
- **de valider** le plan de financement comme suit :

DÉPENSES	MONTANT HT	RECETTES	Montant	%
Création d'un terrain de Foot 5 (SPORT NATURE)	82 411.70 €	Subvention FFF/ANS	80 000 €	40 %
Terrassement et réalisation de la plateforme du terrain (SRAM TP)	100 494.36 €	Subvention DETR - Etat	30 000 €	15 %
Alimentation de l'éclairage du terrain de Foot 5 (VEZIE)	15 006.00 €	Fonds de concours	25 000 €	13 %
		Autofinancement	62 912.06 €	32 %
Total	197 912.06 €	Total	197 912.06 €	

- **de solliciter** une subvention auprès de Liffré-Cormier Communauté au titre du Fonds de concours d'un montant de 25 000 € pour cette opération globale s'élevant à un montant total de 197 912.06 € HT ;
- **d'autoriser** le maire à réaliser toutes les démarches nécessaires à ce projet et à signer tous les documents afférents à cette opération.

Le registre dûment signé.
Pour extrait conforme.
Le Maire (O. BARBETTE)

MAIRIE DE MÉZIÈRES SUR COUESNON (Ille-et-Vilaine)